



Le Saint-Siège

Discours à l'Ambassadeur d'HONDURAS,

S. E. M. Oscar ACOSTA*16 décembre 1983 1. En recevant les Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire du Honduras près le Saint-Siège, il me plaît d'adresser à Votre Excellence mes souhaits de bienvenue les plus cordiaux et en même temps mes meilleurs vœux pour l'heureux accomplissement de la mission que vous entreprenez aujourd'hui.

Je vous remercie, Monsieur l'Ambassadeur, pour vos nobles paroles et pour le déférent salut que vous m'avez transmis de la part de Monsieur le Président de la République joint à l'expression de la sincère affection des bien-aimés fils du Honduras que j'ai eu l'occasion de rencontrer au cours de mon inoubliable visite pastorale en Amérique Centrale.

2. Votre Excellence a parlé des progrès du Gouvernement en faveur du maintien d'une paix stable basé sur la justice en présence d'une situation délicate qui menace constamment la paix dans la région centre-américaine, et qui peut se répercuter sur votre pays.

Ce Siège apostolique n'est pas moins sensible à cette situation; il a manifeste à de nombreuses reprises – et continue à manifester – sa vive préoccupation. C'est pourquoi l'Église, depuis le Successeur de Pierre jusqu'à chacun des évêques qui président aux communautés diocésaines, ne cesse de proclamer le besoin pressant du message de la paix.

Aussi, tenant compte du fait que le dessein de Dieu au sujet de l'humanité est la formation d'une société fraternelle et juste, il n'est pas possible de penser à la paix que donne le Christ – qui n'est pas comme la paix que donne le monde (cf. Jn 14, 27) – sans penser à une paix sociale, et il n'est pas non plus possible pour l'Église de proclamer une conversion de l'homme qui ne se reflète dans la vie concrète, sociale, politique, économique et culturelle et corrige en conséquence et surmonte les causes de l'injustice.

Pour le chrétien, la paix sur la terre est toujours un défi à cause de la présence du péché dans le cœur de l'homme. Mû par sa foi et son espérance le Chrétien doit se dévouer à l'instauration d'une société plus juste: il doit lutter contre la faim, la misère et la maladie; il doit se soucier du sort des émigrés, des détenus, des marginaux (cf. 25, 35-36).

3. A cet égard, l'épiscopat du Honduras voit non sans grave appréhension une série de causes qui peuvent être des facteurs d'instabilité et sont contraires à la cause de la paix si ardemment désirée. Avec un remarquable effort, étant donné la carence des moyens humains et matériels, l'Église du Honduras travaille en faveur de la promotion de la personne, particulièrement en défendant les minorités ethniques et sociales qui courent le danger d'être oubliées ou

anéanties en présence d'intérêts qui ne respectent pas toujours les droits de l'individu et de sa culture. Elle est également sensible aux problèmes du chômage aggravés parfois par des discriminations abusives et de même par le manque de sécurité d'amples secteurs du monde des travailleurs, à des moments de conjoncture économique ni claire ni facile pour les entreprises.

4. Dans l'exercice de sa mission, l'Église poursuit également des fins humanitaires qui ne sont pas en contradiction avec les exigences du bien commun de chaque société. Elle s'incarne dans la réalité des peuples dans leur culture, dans leur histoire, dans le rythme de leur développement. Elle vit en étroite solidarité avec les douleurs de ses fils, prenant part à leurs difficultés et assumant leurs légitimes aspirations. Dans ces situations elle annonce le message du salut qui ne connaît ni frontières ni discriminations.

De plus, pour éviter de possibles divisions internes dans un pays, l'Église encourage les autorités publiques à avoir comme objectifs prioritaires, dans la formation d'une société politique, l'instauration de la justice, la promotion des secteurs les plus faibles et la participation de tous au développement de la vie sociale, ce sont là d'inéluctables impératifs pour la paix interne. En effet, dans la mesure où ils se dévouent à l'édification d'une société parfaitement juste, les dirigeants d'un pays contribuent à l'instauration d'une paix authentique, solide et durable (cf. Message pour la Journée de la Paix, 1er janvier 1982, n. 9).

Monsieur l'Ambassadeur: en priant le Très Haut, dispensateur de tout bien, pour qu'il fasse fructifier ces projets, afin qu'ils soient une source de concorde et de bien-être social j'invoque également l'intercession de la Vierge de Suyapa en faveur de la chère population du Honduras, de ses gouvernants et, de manière particulière, en faveur de Votre Excellence et de votre famille, et l'implore pour le succès de votre haute et noble mission.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française 1984 n.4 p. 11. © Copyright 1983 - Libreria Editrice Vaticana*